

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700 Cable: AU, ADDIS ABABA
Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Onzième session ordinaire
25 – 29 juin 2006
Accra (Ghana)

EX.CL/353(XI)

RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION DE LA CONFERENCE
DE L'UA DES MINISTRES DES SPORTS

NOTE INTRODUCTIVE

1. La 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports a été tenue au Centre de conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba, Ethiopie, du 4 au 8 juin 2007, pour servir de catalyseur à l'harmonisation des structures, des politiques et programmes de promotion du sport sur le continent, en vue d'utiliser le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration, la solidarité, la paix et un train de vie saine.
2. La 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports a été tenue en deux étapes successives : la Réunion des experts du 4 au 6 juin 2007, et la Réunion ministérielle du 7 au 8 juin 2007.
3. Après l'allocution d'ouverture prononcée par l'invitée d'honneur, Mme Aster Mamo, Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, la réunion des experts a examiné les points de l'ordre du jour suivants : le projet de politique et programme de la Commission de l'UA en matière de Sport ; le Rapport de la Commission sur les activités relatives à l'Année internationale du Football africain ; le Programme d'activités (2007-2010) de l'Année internationale du Football africain et les activités préparatoires de la Coupe du Monde de 2010 ; le Programme de la contribution de l'Afrique à la Coupe du Monde de Football de 2010 ; la restructuration du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) ; les relations entre les gouvernements et les mouvements sportifs nationaux et les organisations sportives internationales. La réunion des Experts a en outre été informée de la préparation des manifestations sportives majeures prévues prochainement sur le continent : 9^{ème} Jeux panafricains prévus en Algérie en juillet 2007 ; les jeux afro-asiatiques prévus à Alger, Algérie, en juillet/août 2007 ; la Coupe du Monde de la FIFA en 2010 en Afrique du Sud ; et les 16^{ème} Championnats d'athlétisme africains, prévus en mai 2008 à Addis-Abeba, Ethiopie.
4. L'invité d'honneur de la réunion ministérielle était M. Lamine Diack, Président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, qui est du continent. Par la suite, la réunion ministérielle a été informée des activités entreprises par les organisations suivantes travaillant au niveau continental dans le domaine du sport : Le Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA) ; l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) ; la Confédération africaine d'Athlétisme (CAA) ; le Bureau des Nations pour le Sport au service du Développement et de la Paix (UNOSPD) ; l'Agence mondiale contre le dopage (WADA) ; et la Conférence des Ministres de la Francophonie. La réunion ministérielle a examiné le rapport de la réunion des experts et adopté la Déclaration d'Addis-Abeba de la Première Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports.
5. Les rapports, recommandations et la Déclaration de la 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports sont soumis au Conseil exécutif pour examen et ensuite transmission à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

ANNEXES

Les documents suivants constituent une partie du Rapport de la 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports :

- (a) Annexe 1 : Déclaration d'Addis-Abeba de la 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports
- (b) Annexe 2 : Rapport de la Réunion ministérielle
- (c) Annexe 3 : Rapport de la Réunion des Experts.

**ANNEXE I : DECLARATION D'ADDIS ABEBA DE LA PREMIERE SESSION DE LA
CONFERENCE DES MINISTRES DES SPORTS**

**DECLARATION D'ADDIS ABEBA DE LA PREMIERE SESSION
DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE
DES MINISTRES DES SPORTS**

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE, 4 – 8 JUIN 2007

Nous, Ministres des Sports de l'Union africaine, réunis à la 1^{ère} Session de notre Conférence à Addis-Abeba, Ethiopie, du 4 au 8 juin 2007 ;

RAPPELANT la Déclaration de la 8^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'Année internationale du Football africain (AIFA), le 50^{ème} Anniversaire de la Confédération du Football africain (CAF) et en perspective de la Coupe du monde de 2010 qui est une manifestation africaine majeure ;

RAPPELANT EGALEMENT le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine et ses politiques et programmes relatifs au sport ;

RECONNAISSANT le rôle du sport en tant moyen de promotion de l'intégration, de la solidarité, de la paix, d'un mode de vie saine et de développement socioéconomique, d'où la nécessité de la priorisation du sport dans les programmes scolaires à tous les niveaux ;

RECONNAISSANT EN OUTRE le rôle du sport en tant que moyen de réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement dans les Etats membres ;

CONSCIENTS de la nécessité de l'harmonisation des structures, politiques et programmes sportifs sur le Continent ;

RECONNAISSANT la nécessité d'harmoniser et de renforcer les relations entre les gouvernements africains, les mouvements sportifs nationaux et les organisations sportives internationales ;

RECONNAISSANT les efforts louables consentis par nos gouvernements, le Mouvement sportif africain et les partenaires concernés en vue du développement du sport sur le Continent ;

SE FELICITANT des performances de nos sportifs qui favorisent une image positive de l'Afrique ;

PREOCCUPES par l'exode de nos sportifs talentueux et conscients de la nécessité d'offrir à nos sportifs les meilleures opportunités possibles, d'adopter des mesures incitatives à leur égard, et de l'importance de leur reconnaissance sur le Continent ;

ENGAGES dans le programme "Sport pour Tous", y compris les jeux traditionnels, les femmes africaines dans le sport et le sport pour les handicapés physiques, sociaux,

mentaux et visuels, et l'intégration de programmes sportifs destinés aux jeunes dans les situations de conflit et de post conflit et aux réfugiés et personnes déplacées ;

CONSCIENTS des préparations en cours de l'Afrique du Sud pour abriter la Coupe du Monde de la FIFA en 2010 et engagés dans le développement et la préparation de nos équipes nationales, mais aussi pour offrir un soutien sans faille à l'Afrique du Sud en vue de garantir le succès de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 sur notre Continent ;

CONSCIENTS EGALEMENT des préparations entreprises par l'Algérie en prévision des 9^{ème} Jeux panafricains et des Jeux afro-asiatiques qu'elle doit abriter, et aussi par l'Ethiopie qui doit abriter les 16^{ème} Championnats d'athlétismes africains ;

RECONNAISSANT EN OUTRE les efforts déployés par la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les Gouvernements, le Mouvement sportif africain et les partenaires concernés, en vue de développer un Cadre de politique sportive de l'Union africaine, le Programme d'activités de l'Année internationale du Football africain (2007) en prévision de 2010, et le Programme « un héritage pour l'Afrique » de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 ;

En conséquence, Nous :

1. **REAFFIRMONS** les engagements pris dans les décisions, résolutions et déclarations régionales, continentales et internationales précédentes et relatives au sport et au développement de l'Afrique,
2. **DEMANDONS** l'institutionnalisation de la Conférence des Ministres des Sports en tant qu'organe statutaire de l'Union africaine ;
3. **NOUS ENGAGEONS** à utiliser le sport dans la promotion de l'intégration régionale, de la visibilité de l'Afrique, de la création d'emplois, de la solidarité, d'un train de vie saine et du développement socioéconomique ;
4. **EXHORTONS** les Etats membres à inclure l'éducation sportive et physique dans les programmes scolaires à tous les niveaux ; à promouvoir le sport féminin, le sport des personnes handicapées et à intégrer des programmes sportifs à l'intention des jeunes dans les situations de conflit et de post conflit, et des réfugiés et personnes déplacées ;
5. **EXHORTONS EN OUTRE** les Etats membres à mener chacun une évaluation du statut du sport dans leur pays en vue de promouvoir le sport et de formuler une stratégie pour la vulgarisation de tout le sport africain, et à soumettre des rapports à la Commission pour la compilation d'un rapport global à examiner à la prochaine conférence de l'UA des Ministres des Sports ;

6. **EXHORTONS** les Etats membres, en collaboration avec la Commission, à identifier et à mettre en œuvre des activités pour l'Année internationale du Football africain, notamment :
 - a) mener des activités régionales pour promouvoir l'Année, en particulier la Journée du sport africain (14 décembre);
 - b) créer des comités locaux, et
 - c) nommer des Ambassadeurs du sport pour planifier, surveiller et travailler en collaboration avec l'Afrique du Sud dans le cadre des activités de soutien du Programme « un Héritage pour l'Afrique » pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010 ;
7. **EXHORTONS EGALEMENT** les Etats membres à garantir une participation efficace de leurs fonctionnaires et jeunes aux 9^{ème} Jeux panafricains et aux Jeux afro-asiatiques prévus en Algérie, et aussi aux programmes de camp de jeunes et activités connexes, prévus pour la période du 11 juillet au 6 août 2007 ;
8. **LANCONS UN APPEL** aux organisations des Nations Unies et à la communauté internationale pour qu'elles apportent leur soutien aux Etats membres dans la promotion du sport pour la paix et le développement en Afrique ;
9. **DEMANDONS** à la Commission, en collaboration avec les Etats membres, d'élaborer un cadre de politique sportive de l'UA avec des objectifs mesurables, et aborder spécifiquement les questions importantes du sport et de la communication, de la collaboration intersectorielle et de l'antidopage ;
10. **DEMANDONS EGALEMENT** à la Commission à faciliter la mise sur pied d'un comité composé des membres du Bureau de la Conférence des Ministres des sports, de la Commission de l'UA, de deux représentants de chacune des sept (7) zones du Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA), un (1) représentant de chacune des entités ci-après : l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Association des confédérations sportives africaines (AASC) et le CSSA. Le comité devra :
 - a) étudier les options et possibilités et faire des recommandations concrètes sur la manière de restructurer le CSSA ;
 - b) proposer un système harmonisé sous forme de projet de Mémoire d'Entente (MOU), sur le renforcement des relations entre les gouvernements africains, les mouvements sportifs nationaux et les fédérations sportives ;

11. **DEMANDONS EN OUTRE** à la Commission de l'UA, en collaboration avec les Etats membres, le Mouvement sportif africain et les partenaires concernés, d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des recommandations susvisées et de faire rapport à la prochaine session de la Conférence des Ministres des Sports.

ANNEXE II : RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 251 11 5517700 Fax: 251 11 5517844
website: www.africa-union.org

**PREMIERE SESSION DE LA CONFERENCE
DE L'UNION AFRICAINE DES
MINISTRES DES SPORTS
07 - 08 JUIN 2007
ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE**

CMS/MIN/RPT (I)

RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES

RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES DE LA PREMIERE SESSION DE LA CONFERENCE DE L'UA DES MINISTRES DES SPORTS

I. INTRODUCTION

1. La réunion des Ministres des sports de la 1^{ère} Session de l'Union africaine des Ministres des sports s'est tenue au Centre de Conférence de l'Union africaine à Addis Abeba Ethiopie, du 7 au 8 juin 2007. Elle a été précédée par la réunion des experts (4-6 juin 2007), dont le rapport est ci-joint. La 1^{ère} Session de la conférence de l'UA des Ministres des Sports s'est tenue pour servir de catalyseur à l'harmonisation des structures, des politiques et programmes de promotion du sport sur le continent, en vue d'utiliser le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration, la solidarité, la paix et un train de vie saine. Un autre objectif de cette première session est d'examiner le Programme d'activités de l'Année internationale du Football africain 2007 et de lancer l'organisation de la Coupe du Monde de Football en 2010 par l'Afrique du Sud, tel que stipulé dans la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement en janvier 2007 (Doc. Assembly/AU/2 (VIII)).

II. ATTENDANCE

2. Ont participé à la réunion des ministres, les délégués des Etats membres suivants de l'Union africaine : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Guinée Équatoriale, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, République arabe Sahraoui Démocratique, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les institutions des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les partenaires de coopération, les organes de l'Union africaine et les pays non africains étaient également représentés : UNFPA, PNUD, ONUSIDA, HCR, CICR, Bureau de New York des Nations Unies du Sport pour le Développement et la Paix, Parlement panafricain, Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), Comité national d'organisation de la Coupe du Monde 2010, UCSA, l'Institut africain de Réadaptation (IAR), Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), CAA, CONFEJES, RCI, FIAA, OTF, P LO, WADA, chine, le Saint-Siège, l'Iran, l'Italie, la Russie, la Serbie, l'Indonésie, la Ligue des Etats arabes et la Commission de l'Union africaine.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

4. La cérémonie d'ouverture de la conférence des ministres a débuté par l'hymne national de l'UA. Une minute de silence a été observée à la mémoire de M. Richard

Kuaku ATTIPOE, Ministre togolais des Sport des officiels du sport qui ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère survenu en Sierra Leone le 3 juin 2007, et des spectateurs zambiens qui ont perdu la vie dans une bousculade après un match de football organisée le 3 juin en Zambie. Après une brève allocution de bienvenue, le Représentant de la Commission de l'UA a présenté les objectifs de la 1ère Session historique de la Conférence des Ministres des Sports (CMS).

5. Des allocutions ont également été prononcées à la cérémonie d'ouverture par les dignitaires et personnalités invitées ci-après :

a) Allocution du Président du Comité consultatif pour le Sport

6. Ayant transmis les salutations de Son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Président du Comité a rappelé l'importance de cette première réunion des Ministres des Sports pour examiner les questions d'extrême importance pour le développement durable des sports africains. Il a ensuite réaffirmé l'engagement et la volonté de son pays à oeuvrer de concert avec toutes les organisations et structures sportives africaines en vue d'établir un nouvel ordre des sports africains, conformément au nouvel ordre politique et institutionnel continental. Il a ajouté que cela ne renforcera pas seulement les partenariats entre les différents acteurs du mouvement sportif africain dans un esprit de la complémentarité et le respect de leurs intérêts respectifs, mais aussi la coopération avec les organes sportifs internationaux sur une base saine, conformément à la Déclaration d'Alger de décembre 2006.

7. Il a ensuite expliqué que l'Algérie préparait activement les deux évènements majeurs pour les mois de juillet et août 2007, dans le cadre de la double commémoration du 45^{ème} anniversaire de l'Indépendance et de la Journée nationale de la Jeunesse. Enfin, il a souligné que la préoccupation majeure de son gouvernement était de garantir le succès de ces jeux dans les meilleures conditions possibles, pour ce qui concerne la sécurité des participants, et renouvelé à tous les participants à la 1^{ère} Conférence de l'UA des Ministres des Sports son invitation à participer aux jeux.

b) Déclaration du Secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (SCSA)

8. Dans sa déclaration, le Secrétaire général du CSSA, M. Sonstone Y. Kashiba, a note que le CSSA a été créé en 1960n avec les objectifs suivants : mettre en place une structure stable et efficace du sport, conformément au rôle de l'olympisme et des fédérations sportives internationales ; adopter des structures sportives conformes aux situations africaines ; et utiliser le sport pour lutter contre toutes les formes de discrimination, y compris l'apartheid.

9. Le Secrétaire général a informé la Conférence que les relations étroites entre l'ancienne OUA devenue Union africaine date de 1980, lorsqu'un accord de coopération a été signé pour réaliser les objectifs susmentionnés. Ainsi, avec le soutien de l'OUA et de l'UA, le CSSA a pu faciliter l'organisation d'une série de manifestations sportives et

soutenir la création de diverses institutions telles que l'ACNOA et l'UCSA dans le secteur. Il a ajouté que le CSSA, en collaboration avec les membres du mouvement sportif africain, a commémoré avec succès et de façon suivie l'unité et la solidarité africaines en organisant les jeux panafricains tous les quatre ans.

10. Après avoir souligné les activités entreprises par le CSSA, le Secrétaire général a conclu que le CSSA coordonne les politiques, alors que les décisions relatives au développement du sport en Afrique relèvent de la responsabilité des ministères en charge des Sports.

c) Déclaration du Président de l'Association des comités nationaux olympiques en Afrique (ACNOA)

11. Le Président de l'ACNOA, Général Lassana Palenfo, a souligné que le sport est source de joie, de bonheur, et de convivialité pour la jeunesse africaine, étant donné que l'Afrique abrite actuellement 450 millions de jeunes de moins de 17 ans, et en comptera 1 million dans les vingt prochaines années. Il a déclaré que l'Olympisme ne n'est pas seulement un événement olympique pour les jeunes, mais aussi le développement des valeurs de tolérance, de paix, d'altruisme et de solidarité parmi les jeunes. Il a lancé un appel pour un soutien sans faille à l'éducation sportive pour les jeunes et pour les engager dans le développement durable du Continent.

d) Déclaration du Président de l'Association des confédérations sportives africaines (AASC)

12. Le Président de l'AASC, M. Mustapha Larfaoui, a noté que la question du développement du sport est source de préoccupation pour l'AASC, et a exhorté toutes les parties prenantes à apporter leur coopération en vue d'harmoniser les fédérations sportives à travers le continent. Il a déclaré que le secteur sportif est sérieusement affecté par la mondialisation, et qu'il a besoin d'utiliser les ressources techniques et les nouvelles technologies. Pour conclure, il a exprimé le souhait que l'on ne reste pas indifférent aux conclusions de la réunion.

e) Déclaration de la Commissaire aux affaires sociales de l'UA

13. Dans sa brève allocution, la Commissaire aux affaires sociales de l'UA, Maître Bience Gawanas, a exprimé sa profonde tristesse pour la perte du ministre togolais des sports, M. Atipe Kwako, d'autres fonctionnaires togolais, des membres de l'équipage qui ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère survenu le 3 juin 2007. Elle a également fait état de la mort de plusieurs personnes suite à une bousculade survenue lors d'un match de qualification à la Coupe d'Afrique des nations en Zambie. Elle a également exprimé ses condoléances aux familles des défunts et aux gouvernements et peuples des deux pays.

14. Elle a ensuite, au nom du Professeur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine et en son nom propre, souhaité la bienvenue à tous les participants à la Première Session de la Conférence des Ministres africains du Sport.

Elle a souligné l'importance du sport pour relever les défis tels que la promotion de l'éducation, la consolidation de la paix, un train de vie saine et la promotion d'un développement socioéconomique. Le sport peut être un outil d'inclusion sociale et de soutien en atteignant les personnes les plus vulnérables et privées de leurs droits. Il peut également être un puissant outil pour renforcer l'autonomie des personnes handicapées, promouvoir le rôle de la femme dans la société et donner la voix aux jeunes, a-t-elle ajouté.

15. Elle a en outre déclaré que le sport a réussi à prendre en charge la plupart des problèmes de l'Afrique tels que le VIH/SIDA. Il a également joué un rôle majeur en plaçant l'Afrique sur la carte mondiale en offrant les meilleurs talents sportifs, d'où un nouveau sens dans le monde du sport. Elle a reconnu les défis auxquels l'Afrique est confrontés dans l'arène du sport, notamment le faible taux de participation des Etats membres, le faible niveau de représentation des femmes, les ressources insuffisantes, les infrastructures sportives inadéquates, le dopage, la corruption et la mal gouvernance, ainsi que le nombre limité de modèles, en particulier chez les femmes.

16. Elle a ensuite souligné que des efforts devraient être consentis, pour accroître, entre autres, le nombre de modèles, tels que les femmes coach ou leader, et la représentation des femmes dans les organes de décision des institutions sportives. Par ailleurs, les initiatives sportives devraient tenir compte des perspectives des personnes défavorisées et marginalisées en mettant en place des organes de lutte contre la discrimination et l'exclusion des femmes et des personnes handicapées. Il est également nécessaire d'accorder une attention particulière à l'éducation physique.

17. La Commissaire a en outre souligné que l'on s'attend à ce que la Conférence mette davantage l'accent sur le sport en coordonnant les efforts de la Commission de l'UA, des Etats membres de l'UA et des autres mouvements sportifs. Elle a déclaré que la mise en œuvre des conclusions de cette conférence contribuera à élaborer un agenda sportif africain commun. Elle s'est référée à la Charte africaine de la Jeunesse adoptée par l'UA en 2006 qui fait spécifiquement référence aux « Loisirs et activités culturelles » et qui doit être ratifiée et mise en œuvre par les Etats membres. Elle a également informé les honorables ministres que leurs experts avaient eu des débats fructueux sur un certain nombre de questions et fait des recommandations importantes, notamment la nécessité de restructurer le CSSA. Le rapport des travaux de la réunion des experts sera un point de l'ordre du jour à soumettre à l'examen et à l'approbation des ministres, a-t-elle ajouté.

18. Pour conclure, elle a rappelé aux ministres de prendre une décision sur la périodicité de leur réunion et les a remercié de leur attention.

(f) Déclaration de l'Invité d'honneur, M. Lamine Diack, Président de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)

19. L'Invité d'honneur a tout d'abord expliqué à l'audience ses relations spéciales avec S.E. la Prof. Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'UA, et a ensuite partagé sa vision du rôle de l'UA dans le domaine du sport. Il a revu la place du

sport au sein des gouvernements africains et a souligné que dans le passé, ce domaine n'était pas considéré comme une priorité. Il a ajouté que de nos jours, les questions sportives doivent être abordées mais que les budgets alloués par les Etats demeuraient insuffisants, et par conséquent, le mouvement compte le plus souvent sur l'existence de réseaux de bienfaisance. Il s'est félicité des réalisations de l'unité du mouvement sportif et a assuré aux ministres de la disponibilité du mouvement à les assister dans le développement durable des sports africains. Il a aussi souligné la nécessité de revoir le programme des sports de l'Afrique afin de l'aligner sur le conformer aux réalités économiques du Continent.

20. Il a exprimé l'espoir que l'organisation de cette conférence sera maintenue, mais a souligné le fait qu'elle ne pourrait pas coexister avec le CSSA. En effet, il a observé que le CSSA n'était pas nécessaire, à moins d'être sous forme de Secrétariat technique permanent pour la Conférence des ministres. Enfin, il a proposé que les jeux panafricains soient ultérieurement organisés et financés par l'ACNOA et ses partenaires et que les jeux soient considérés comme des épreuves d'aptitude pour les meilleures équipes africaines individuelles et collectives, comme c'est le cas dans les autres continents. En conclusion, il a demandé que les ministres redonnent au sport sa place à l'école et assurent en même temps son développement fondamental nécessaire dans les pays africains. Il a aussi proposé que la 2^{ème} Session soit organisée à Addis-Abeba en mai 2008, pour profiter de la tenue des Championnats d'athlétisme africains.

IV. EXAMEN DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Point 2 : QUESTIONS DE PROCEDURE

a. Informations sur le règlement intérieur et autres questions y relatives

21. La représentante du Bureau du Conseiller juridique a fait un exposé sur la procédure en cours pour la tenue des réunions des Ministres. Elle a souligné qu'en absence de règlement intérieur pour les Comités techniques spécialisés, l'Union utilise comme règlement celui du Conseil exécutif. Elle a souligné que les réunions doivent avoir lieu au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Toutefois, les Etats peuvent inviter l'Union à tenir ses réunions hors du siège à condition que l'Etat concerné qui propose d'accueillir une réunion prenne en charge les dépenses supplémentaires qu'entraîne l'organisation d'une telle réunion hors du siège.

22. La représentante a également souligné le fait que si deux Etats ou plus sont intéressés par la tenue de la Conférence, le Conseil ministériel décidera du lieu de la réunion à la majorité simple des voix si le vote est nécessaire, ou lorsqu'il se trouve que l'Etat qui a proposé d'abriter la réunion n'est pas en mesure de le faire, alors la réunion se tiendra au siège de l'Union. Elle a également mentionné que pour que les conférences puissent se tenir, le quorum requis est de deux tiers des Etats membres.

23. Elle a expliqué que le Conseil exécutif tient sa Session ordinaire deux fois par an et l'ordre du jour est adopté à l'ouverture de chaque Session ministérielle. S'agissant

des sessions extraordinaires, elles peuvent se tenir à la demande du Président de la Conférence, du Président de la Commission ou des autres Etats membres.

24. Elle a en outre fait état de la procédure de prise de décision et souligné que les décisions ministérielles sont prises à l'unanimité ou alors à la majorité des deux tiers des Etats membres ayant droit de vote.

25. Concernant les sanctions pour non paiement des contributions dues à l'Union, le non respect des décisions ou politiques de l'Union ou un changement inconstitutionnel de gouvernement, les Etats n'auront pas le droit à la parole ou de vote. Ces Etats ne peuvent également pas proposer d'accueillir les Sessions des conférences ministérielles. Elle a ajouté que la sanction peut être suspendue si l'Etat membre paie au moins 50% de sa dette, à condition que le paiement soit effectué 30 jours avant la Session ministérielle.

26. La représentante du Conseiller juridique a en outre noté que les participants à la Conférence sont les Etats membres ayant le droit à la parole, le droit de vote, et de prendre des décisions à tous les niveaux. Les invités à la Conférence jouissent du statut d'observateur et ne peuvent prendre la parole qu'avec la permission du Président de la Conférence.

27. La Commissaire aux affaires sociales a complété le résumé en rappelant que les langues de travail de l'Union africaine sont : l'Arabe, l'Anglais, le Français et le Portugais.

b. Election of the Bureau

28. Comme c'est la pratique dans les réunions de l'UA, le Doyen des représentants permanents de l'UA, S.E.M. l'Ambassadeur Ali Abdela Awidan du Bureau populaire de la Grande Jamahiriya Arabe, a informé les ministres des consultations préalables concernant les représentants du Bureau de la Conférence des Ministres des Sports. Les cinq représentants régionaux ont convenu du Bureau suivant qui a été annoncé :

Président :	Ghana	(Afrique de l'Ouest)
1 ^{er} Vice-président :	Algérie	(Afrique du Nord)
2 ^{ème} Vice-président :	Cameroun	(Afrique Centrale)
3 ^{ème} Vice-président :	Tanzanie	(Afrique de l'Est)
Rapporteur :	Namibie	(Afrique australe).

29. Après examen par les Ministres, le Bureau ci-dessus a été élu.

c. Adoption de l'ordre du jour

30. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté avec l'amendement pour avoir un résumé des travaux avant le rapport de la réunion des experts.

d. Organisation des travaux

31. La réunion a adopté les horaires de travail des deux jours tel que proposé.

V. Point 3 : RESUME DES TRAVAUX

(a) Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA)

32. Après avoir énoncé les objectifs du Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA), le Secrétaire général a présenté les activités actuelles du CSSA. Il a noté que le Siège du Secrétariat du CSSA a été renforcé par le détachement de trois professionnels du Cameroun, de la Zambie et du Zimbabwe. Un magazine trimestriel est publié depuis le troisième trimestre de 2006, et l'équipement de TIC fourni, notamment une connexion internet. Un site web pour le CSSA est également en train d'être conçu. Le Secrétaire général a déclaré qu'un cabinet d'expert a aidé à l'identification de projets générateurs de revenus pour le CSSA et que la vente de timbres-poste du CSSA semble prometteuse. L'implication du CSSA dans l'organisation des Jeux de la Zone 6 et des 9^{ème} Jeux panafricains a été notée, de même que son partenariat avec International Youth Alliance. Le Secrétaire général a terminé son intervention en notant que le CSSA a tenu ses réunions statutaires et célébré le 40^{ème} anniversaire du Conseil supérieur du sport en Afrique à son siège à Yaoundé, Cameroun.

(b) Association des confédérations sportives africaines (AASC)

33. Le Président de l'Association des confédérations sportives africaines (AASC) a présenté brièvement l'AASC. Il a souligné que la Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA) a mis sur pied l'AASC, en ayant comme objectif global la gestion des normes des jeux en Afrique. Le Président de l'AASC a déclaré que l'Association compte des membres venant d'un certain nombre de fédérations sportives, africaines comme internationales. Il a noté que l'AASC a connu des moments difficiles en raison du conflit d'intérêt résultant des nombreuses fédérations sportives membres.

34. Le Président de l'AASC a demandé que les techniciens examinant comment élever les normes des Jeux africains. L'ACNOA et l'AASC sont les principaux piliers à cet égard. Il a exhorté les participants à s'adapter au temps et développer des stratégies dynamiques. Il a souligné la nécessité d'une implication active et d'un soutien de l'UA et des Etats membres en vue du développement du sport sur le continent, afin d'engager les jeunes et de promouvoir leurs intérêts.

(c) Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA)

35. Le Président a également informé la Conférence que OLYMPAFRICA, Fondation du Comité international olympique, fonctionne actuellement dans 24 pays du continent. Dix (10) autres pays sont sur le point de créer OLYMPAFRICA pour « servir la jeunesse africaine. » Il a mentionné que l'ACNOA, avec le CIO et l'UNESCO, se sont engagés

dans un vaste programme d'action pour les jeunes africains dans les camps de réfugiés.

(d) Confédération africaine d'athlétisme (CAA)

36. Le représentant de la CAA a déclaré que la CAA vise à promouvoir l'athlétisme sur le Continent, et a rappelé aux participants les contributions des Athlètes africains à une image positive de l'Afrique.

37. Parmi les défis majeurs auxquels les athlètes africains sont confrontés, on note leur situation financière précaire, et le fait que de nombreux talents sont obligés de fuir le continent ; d'où la nécessité de promouvoir l'idéologie de sport d'excellence et de contrebalancer les tabous culturels concernant les femmes et l'exploitation des athlètes africains par des pays riches. Afin de promouvoir efficacement les athlètes africains, l'intervenant a demandé la dispense d'une formation et l'adoption d'autres mesures pour soutenir les athlètes, a fait état de la nécessité pour les gouvernements africains de s'investir dans le sport et la fourniture d'infrastructures sportives adéquates.

(e) Conférence des Ministres des pays francophones

38. Le représentant de la Conférence des Ministres des pays francophones a mis l'accent sur le dénominateur commun du travail de la Conférence des Ministres des pays francophones, à savoir le soutien des jeunes et l'investissement dans leur éducation. Aussi, doivent-ils considérer le sport comme une occasion de socialisation et par ce biais lutter contre l'abus de drogues par les jeunes. Le sport, a-t-il noté, est une question des droits humains, et il devrait être considéré comme un volet de la santé publique. En dépit des nombreuses divergences entre les organisations sportives, il existe encore une approche commune du sport en Afrique. Il a noté que la Conférence des Ministres des pays francophones met en œuvre un plan quadriennal, insistant sur l'évaluation des politiques nationales, en particulier dans le domaine de la santé des sportifs, de la participation équitable dans le sport, et de la coopération sud-sud. Il a aussi noté que l'organisation œuvre à la promotion d'idées communes pour un code de déontologie pour le sport.

(f) Association mondiale contre le dopage (WADA):

39. Le Directeur de WADA pour l'Afrique, M. Rodney Swiegelaar, a déclaré que la mission de WADA est de lutter contre le dopage dans le sport. L'organisation a pour objectif l'harmonisation des stratégies pour lutter contre le dopage dans le sport grâce à un partenariat entre les gouvernements et le mouvement sportif. Il a souligné que les ressources venant d'Afrique allouées à l'organisation sont limitées. Il a informé les participants de la gestion et des organes de décision de WADA, indiquant que l'Afrique dispose de trois sièges au niveau exécutif de WADA. Il a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de mettre en place un système de rotation des membres au sein de WADA.

40. Les participants ont été informés des principaux instruments législatifs à travers lesquels WADA travaille, notamment le Code mondial contre le dopage. Il a exhorté les

Etats membres à mettre en œuvre les divers instruments législatifs, assurant aux participants que WADA aidera les Etats membres à s'y conformer. Il a également mentionné certaines activités de WADA, notamment la recherche scientifique et médicale, les programmes d'action communautaire des athlètes, l'éducation et le renforcement des capacités, la reconnaissance des laboratoires antidopage.

(g) Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (UNOSDP)

41. Le Directeur de l'UNOSDP, le Dr Djibril Diallo, a souligné le rôle de son Bureau qui est de mettre le sport au service du développement et de la paix en utilisant les bureaux de pays des Nations Unies. Cela se fait également en tant que moyen d'aider les pays africains à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, vu que l'Afrique accuse un certain retard. Des activités ont été menées avec succès au Liberia, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

42. Le Directeur a exprimé sa satisfaction quant au rôle de l'Union africaine dans le sport. Il a demandé aux Etats membres de travailler de concert avec les bureaux de pays des Nations Unies et de fournir des informations sur les activités sportives. Par exemple, le Programme des Nations Unies pour le Développement pourrait aider à utiliser le sport dans les programmes de promotion de la paix, intégrer et mobiliser les jeunes, accélérer la réalisation des OMD et améliorer la santé et la qualité de la vie. L'UNESCO oeuvre à étendre l'éducation physique au niveau universitaire, mais aussi à promouvoir les sports traditionnels et utiliser le football à des fins éducatives.

VI. Point 4 : EXAMEN DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DES EXPERTS

43. Le Rapporteur a soumis le Rapport de la réunion des experts à l'examen des Ministres. Les Ministres, après avoir examiné le rapport point par point, ont adopté les recommandations suivantes :

(a) Présentation des politique et programme de la Commission de l'Union africaine en matière de Sport

44. La Commission de l'UA mènera une étude et développera un cadre de politique sportive qui devrait inclure :

- (i) Une documentation pertinente de l'Afrique sur les thèmes proposés dans le document de la Commission, notamment la question du sport en tant que droit humain à réaffirmer ;
- (ii) Un Plan d'action avec des objectifs réalisables ; et
- (iii) Un domaine de programme relatif spécifiquement au sport et à la communication.

(b) Rapport des activités relatives à l'Année internationale du Football africain (AIFA)

45. Les recommandations suivantes ont été adoptées concernant l'AIFA :

- (i) Une évaluation de la situation du sport dans les Etats membres devrait être effectuée par ces derniers et soumise à la Commission pour la compilation d'un rapport global à examiner lors de la prochaine session de la Conférence des Ministres des Sports ;
- (ii) Une action immédiate devrait être prise pour vulgariser la Déclaration de l'UA sur l'AIFA dans les Etats membres par tous les partenaires. Entre autres, des réunions régionales devraient être organisées à cette fin ;
- (iii) Le « Acquis rapides » 2007-2010 devraient être mis en œuvre grâce à une approche multisectorielle. Par ailleurs, le football et d'autres sports devraient être inclus dans les programmes de règlement des conflits et autres situations et être organisé pour les enfants, les jeunes et les personnes handicapées vivant dans les installations de réfugiés et de personnes déplacées ;
- (iv) Bien que l'année 2007 ait été consacrée à l'AIFA, d'autres sports devraient également être popularisés et promus ;
- (v) Les Etats membres sont priés de faire du sport l'une des priorités de leur stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de développement durable ;
- (vi) L'on devrait mettre l'accent sur le rôle du sport dans la consolidation de la paix, le règlement des conflits et la réconciliation post conflit ;

(c) Le Programme des activités (2007-2010) relatives à l'Année internationale du football africain et des activités préparatoires de la Coupe du Monde de la FIFA en 2010

46. Les recommandations suivantes ont été adoptées concernant le programme des activités relatives à l'AIFA et des activités préparatoires de la Coupe du Monde de la FIFA en 2010 :

- (i) Les parties prenantes devraient collaborer avec l'Union africaine en vue d'identifier les activités importantes à entreprendre dans le cadre de l'AIFA;
- (ii) Les Etats membres et les fédérations sportives devraient fournir à l'Union africaine l'information sur les événements sportifs marquants ;
- (iv) Les Etats membres devraient entreprendre une grande publicité sur la Journée du sport africain en vue d'encourager l'organisation

d'évènements dans les Etats membres pour commémorer cette Journée le 14 décembre ;

- (iv) Le programme des activités devrait contenir les détails sur l'intégration des préoccupations des femmes et des personnes handicapées dans le sport ;

(d) La contribution de l'Afrique à la Coupe du Monde de Football de 2010

47. Les recommandations suivantes ont été adoptées concernant la contribution de l'Afrique à la Coupe du monde de la FIFA 2010 :

- (i) Les Etats membres devraient appuyer l'Afrique du Sud dans l'organisation de la Coupe du Monde de Football 2010 ;
- (ii) Une réunion générale des vétérans/sportifs devrait être organisée pour promouvoir l'héritage ;
- (iii) Un Plan détaillé de la mise en œuvre du Programme de contribution de l'Afrique devrait être élaboré ;
- (iv) L'Afrique du Sud devrait organiser une réunion avec les équipes africaines qualifiées pour la Coupe du Monde de Football, sur la voie à suivre ;
- (v) Le nouveau Bureau élu de la Conférence des Ministres des sports devrait participer aux activités du Comité directeur du Programme de contribution de l'Afrique ;
- (vi) Un Fonds africain d'appui à la Coupe du Monde de Football 2010 devrait être créé dès que possible ; il pourrait être maintenu et utilisé dans le long terme pour le financement d'autres évènements sportifs internationaux organisés sur le Continent ;
- (vii) La Commission de l'UA et le Bureau de la Conférence de l'UA des ministres des sports doivent engager la CAF dans les programmes sportifs en Afrique et tirer des enseignements des années d'expérience dans ce domaine ; il faudrait la synchronisation et la coordination pour de meilleurs résultats ;

(e) Rapport sur la restructuration du Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA)

48. Le Rapport a été examiné de manière approfondie et les recommandations suivantes ont été adoptées :

- (i) Un Comité devrait être créé dès que possible pour étudier les options et possibilités et faire des recommandations concrètes sur la manière de restructurer le CSSA ;
- (ii) Le Comité devrait être composé des membres du Bureau de la Conférence des Ministres des Sports, de la Commission de l'UA, de deux représentants de chacune des sept (7) zones du CSSA, d'un (1) représentant de chacune des organisations suivantes : l'Association des comités nationaux olympiques en Afrique (ACNOA), l'Association des confédérations sportives africaines (AASC) et le CSSA. Les membres seront financés par leurs organisations et gouvernements respectifs.
- (iii) Le Comité devrait présenter ses recommandations à la prochaine Conférence des ministres des sports de l'UA ;
- (iv) La proposition de restructuration de la CSSA devrait tenir compte de la situation sur le terrain, notamment la création de la Conférence des ministres des Sports. Le Comité devrait procéder à un audit de ce qui existe au sein de l'ancienne structure, répartir le mandat de la CSSA et rechercher les voies et moyens de réduire les coûts sans pour autant porter atteinte à la qualité du travail à effectuer ;
- (v) La restructuration devrait être considérée comme un moyen d'intégrer le développement du sport et d'éviter les duplications ;
- (vi) La Commission de l'UA devrait élaborer des Termes de référence pour le Comité ;

49. Les Ministres se sont réjouis de l'offre de la Libye d'abriter la réunion du Comité dont la date sera convenue, et de prendre en charge les dépenses y relatives.

(f) Discussions générales sur les relations entre les gouvernements africains, les mouvements sportifs nationaux et les organisations internationales du sport

50. Le point susvisé a fait l'objet de longs débats et les recommandations suivantes ont été adoptées :

- (i) Le Comité a proposé la restructuration du Conseil supérieur du Sport en Afrique, ainsi qu'un système harmonisé des relations entre les gouvernements africains, les mouvements sportifs nationaux et les organisations internationales du sport qui devrait tenir compte des recommandations de la réunion des Experts eu égard à cette question ;
- (ii) Le Comité devrait également prendre en considération les points ci-après:

- La Déclaration d'Alger devrait être revue conformément aux lois et règlements de l'UA avant son examen par les Ministres de l'UA ;
- Le Conseil supérieur du Sport en Afrique devrait organiser d'urgence un atelier pour clarifier les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes qui utilisent les instruments existants.

51. Certaines délégations ont exprimé leur préoccupation quant au rôle de la FIFA et il a été décidé que la question fera partie des points à examiner par rapport à toutes les autres fédérations internationales du sport.

(g) Informations sur :

- i. La préparation des Jeux panafricains prévus à Alger (Algérie) en juillet 2007, la COJA ;
- ii. Les Jeux afro-asiatiques prévus à Alger (Algérie), en juillet/août 2007, par l'Algérie ;
- iii. La préparation de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 par l'Afrique du Sud ;
- iv. La préparation des 16^{ème} Championnats d'Athlétisme africains prévus en mai 2008 à Addis-Abeba (Ethiopie) par l'Ethiopie ;

52. Après avoir examiné les rapports susvisés, les ministres des sports ont félicité et exprimé leur soutien aux Gouvernements et aux peuples :

- d'Algérie pour avoir bien voulu accueillir les 9^{ème} Jeux panafricains et Jeux afro-asiatiques ;
- d'Afrique du Sud pour leur préparation visant à faire de la Coupe du Monde de Football de 2010 un succès africain ;
- de l'Ethiopie pour les efforts déployés dans l'organisation des 16^{ème} Championnats d'athlétisme africains.

53. Il a été recommandé que des Comités d'organisations locaux soient créés aux niveaux national et régional pour promouvoir davantage la Coupe du Monde de Football 2010 et coordonner les activités en collaboration avec l'Afrique du Sud.

Point 5 : DATE ET LIEU DE LA 2^{EME} SESSION DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DU SPORT

54. Le Ministre des sports du Ghana a confirmé la proposition de son pays d'abriter la 2^{ème} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des sports. La proposition a été approuvée à l'unanimité. La décision sur la date exacte de la Session sera prise ultérieure.

55. La Commissaire de l'UA en charge des affaires sociales a rappelé aux Ministres la possibilité d'avoir un thème phare pour les discussions de la 2^{ème} Session. Cette idée a été bien accueillie et le thème sera choisi plus tard après consultation.

Point 6 : QUESTIONS DIVERSES

56. Sous ce point, les questions suivantes ont été soulevées :

- (i) Concernant les représentants des Etats membres des sept zones de la CSSA dans le comité qui devraient étudier les options et possibilités et faire des recommandations sur la manière de restructurer le CSSA, la Zone 4 a annoncé qu'elle avait choisi le Gabon et le Tchad ; alors que la Zone 3 a indiqué la nécessité d'une consultation plus poussée.
- (ii) Certaines délégations ont proposé la création d'une Commission distincte pour la Jeunesse et le Sport au niveau de l'UA. Toutefois, la Commissaire aux affaires sociales a expliqué qu'il serait très difficile d'essayer de changer les portefeuilles existants ; et que plus probablement, les questions sportives continueront à être coordonnées par le Département aux Affaires sociales qui traite d'une large gamme d'autres questions relatives au développement social. Elle a également noté que dans le cadre des dispositions actuelles, les jeunes sont gérés par le Département des Ressources humaines, des Sciences et de la Technologie. Enfin, elle a proposé que les Ministres examine la possibilité de se réunir dans le cadre d'une Conférence des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports, étant donné que dans la plupart des Etats membres, ils sont regroupés dans un seul ministère. Les ministères se sont réjouis de la proposition et ont convenu de l'examiner davantage.
- (iii) La délégation de la Libye a posé la question de savoir pourquoi le document qu'elle a distribué pendant la réunion n'a pas été discuté. Il leur a été expliqué que le procédure de soumission de document n'avait pas suivi la procédure requise, car :
 - il n'a pas été soumis pour inclusion à l'ordre du jour ;
 - il n'a pas été soumis officiellement à la réunion.

**Point 7 : ADOPTION DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS /
RESOLUTIONS DE LA SESSION MINISTERIELLE**

57. Ayant examiné le rapport des experts, les ministres ont approuvé le rapport et adopté les recommandations, telles que susvisées.

58. Le projet de Déclaration d'Addis-Abeba sur la 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres des Sports a été présenté par le Rapporteur, M. Pohamba P. Shifeta, Vice-ministre des Sports de la Namibie. Il a été examiné paragraphe par paragraphe et adopté tel qu'amendé. La Déclaration est jointe en annexe au présent Rapport.

59. Certaines délégations ont demandé des clarifications pour savoir si les Ministres adopteraient un rapport ou seulement des recommandations à la fin de la Réunion. Les réponses suivantes leur ont été données :

- (a) Les recommandations des Experts avaient déjà été adoptées par les Ministres et seraient également incluses dans le Rapport des Ministres ;
- (b) Le Rapport des Ministres ne pourrait pas être finalisé à la fin de la Réunion ministérielle par manque, mais sera achevé et présenté au Bureau de la 1^{ère} Session de la Conférence de l'Union africaine des ministres des sports avant soumission au Conseil exécutif.

Point 8 : CEREMONIE DE CLOTURE

60. La Commissaire de l'UA a remercié chaleureusement les Délégations des Etats membres et les observateurs pour avoir trouvé un moment dans leur calendrier chargé en vue d'assister à la Conférence dont les débats étaient constructifs, francs et vifs. Elle a ajouté que cette conférence marquait le début d'un processus très important, à savoir l'intégration du sport et d'autres questions y relatives dans l'agenda continental, en vue de répondre aux besoins des jeunes, de relever les nombreux défis auxquels le continent est confronté et de promouvoir le rôle du sport dans le développement de l'Afrique. Elle a exhortés toutes les parties prenantes à rester engagées dans cet idéal. Elle a conclu en déclarant qu'elle attendait avec impatience de rencontrer les délégués à Alger, lors des Jeux panafricains, et a souhaité aux participants un bon retour chez eux. Elle a également félicité le Bureau de la 1^{ère} Session.

61. Le Président de la 1^{ère} Session de la Conférence des Vice-ministres de l'Education, des Sciences et des Sports, M. Amoah Osei-Ansah du Ghana, a félicité les participants pour la réussite de la réunion et a noté que c'était une indication de l'engagement dans la cause. Il a noté que « le Sport c'est la vie », vu qu'il influe sur tous les autres aspects de la vie. Il a recommandé la voie à suivre dans l'identification du sport comme outil de développement. Il a aussi expliqué que le sport peut être un don de dieu pour les jeunes qui autrement n'auraient pas eu de chance dans la vie et il réduit aussi les coûts des soins de santé. Il a assuré les participants que le Rapport et les recommandations de leur réunion seraient soumis au Conseil exécutif à Accra dans peu de semaines. Pour conclure, il a témoigné sa reconnaissance au Président du Bureau de la 1^{ère} Session.

62. Le Représentant d'Algérie a lu la Motion de remerciement au nom des Participants. Après avoir noté avec satisfaction le fait que l'Algérie ait été choisie pour transmettre ce message, il a remercié tous les délégués pour leurs contributions qui ont fait de la Conférence un succès. Il a ensuite remercié la Commission de l'UA pour son soutien et les services de secrétariat. Il a de nouveau réitéré aux délégués l'invitation aux Jeux panafricains et aux Jeux afro-asiatiques, prévus à Alger en juillet 2007.

63. La 1^{ère} Session de la Conférence de l'UA des Ministres du Sport a été déclarée close.

EX.CL/353 (XI)

ANNEXE III : RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**PREMIERE SESSION DE LA CONFERENCE DE
L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DES SPORTS
4-8 JUIN 2007
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

CMS/EXP/Rpt (I)

DE RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS

RAPPORT DE LA REUNION DES EXPERTS, PRELUDE DE LA PREMIERE SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DES SPORTS

I. INTRODUCTION

1. La réunion des experts, préluce de la première Conférence de l'Union africaine des Ministres des sports, s'est tenue au Centre de conférence de l'Union africaine à Addis Abeba (Ethiopie) du 4 au 6 juin 2007. Cette première session de la Conférence des Ministres africains des sports se tient pour servir de catalyseur à l'harmonisation des politiques et programmes de promotion du sport sur le continent, en vue d'utiliser le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration, la solidarité, la paix et un train de vie saine. Un autre objectif de cette première session est d'examiner le Programme d'activités de l'Année internationale du Football africain 2007 et de lancer l'organisation de la Coupe du Monde de Football en 2010 par l'Afrique du Sud, tel que stipulé dans la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement en janvier 2007 (Doc. Assembly/AU/2 (VIII)).

II. PARTICIPATION

2. Ont participé à la réunion des experts, les délégués des Etats membres suivants de l'Union africaine : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Guinée Équatoriale, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, République arabe Sahraoui Démocratique, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les institutions des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les partenaires de coopération, les organes de l'Union africaine et les pays non africains ont également été représentés : FNUAP, ARI, PNUD, ONUSIDA, HCR, CICR, le Bureau des Nations Unies du Sport pour le Développement et la Paix, le Parlement panafricain, le Conseil suprême du sport en Afrique (CSSA), l'Institut africain de Réadaptation (IAR), ANOCA, le Saint-Siège, l'Inde, l'Iran, la Russie, la Ligue des Etats arabes et la Commission de l'Union africaine.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

a) Allocution d'ouverture par M. Yefsah Djaffer, le Président du Comité Consultatif pour le Sport

4. Prenant la parole, M. Djaffer Yefsah, Président du Comité consultatif pour le Sport et Directeur Général du Comité d'organisation des 9^{ème} Jeux Africains (COJA) a transmis aux participants les salutations du Ministre algérien de la Jeunesse et des

sports et a souligné l'importance de la présente Session préparatoire de la réunion ministérielle. Il a rappelé la décision du Sommet de Maputo adoptée en juillet 2003 qui instituait le Comité consultatif pour le sport. Il a tenu à rappeler que ce comité consultatif qui avait été créé à Abuja en octobre 2003 à la faveur des 8^{ème} Jeux africains avait tenu sa dernière réunion en avril 2005 à Alger (Algérie). Il a, par ailleurs, informé la réunion que le Conseil Consultatif pour le Sport avait examiné à Alger deux documents importants relatifs au projet de Charte africaine du Sport et au plan d'action qui trace les objectifs stratégiques et les grandes lignes devant inspirer toute action de développement du Sport en Afrique.

5. M. Djaffer Yefsah a aussi informé les participants sur la réunion du groupe de travail au niveau ministériel qui a eu lieu à Alger les 13 et 14 novembre 2006 sur les relations entre les Etats membres et les Fédérations sportives internationales. Il a par ailleurs rappelé que deux importants événements pour le continent africains, placés sous le haut patronage de S.E. le Président Abdelaziz Bouteflika, se dérouleront à Alger. Il s'agit des 9^{ème} Jeux africains qui auront lieu du 11 au 23 juillet 2007 et des seconds Jeux Afro-asiatiques qui se tiendront du 28 juillet au 6 août 2007. Le Président du Comité consultatif a réitéré l'invitation de son Gouvernement à tous les Etats membres pour une participation massive et effective avec leurs meilleurs équipes et athlètes en vue de la préparation de l'Afrique aux prochains Jeux olympiques qui auront lieu en 2008 à Beijing (Chine). Il a conclu en annonçant que 50 pays avaient confirmé leur participation aux jeux africains d'Alger.

b) Allocution de Maître Bience Gawanas, Commissaire de l'Union africaine en charge des Affaires sociales

6. La Commissaire a commencé par exprimer ses sincères condoléances aux familles du feu Ministre togolais des sports et des hauts fonctionnaires qui ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère, survenu le dimanche 3 juin 2007. Elle a demandé aux participants à la réunion de se lever pour observer une minute de silence en leur mémoire et pour leur rendre un hommage spécial. Elle a lancé un appel à la réunion pour qu'elle tienne à la promesse de faire de l'Afrique un continent visible, uni, intégré grâce au sport et un havre de paix.

7. La Commissaire a fait remarquer que la présente Conférence marque un moment historique pour l'Union africaine, ses Etats membres et pour la communauté sportive africaine, tous rassemblés sous l'égide de l'Union africaine. L'Union africaine, à travers la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement et ses Organes, a adopté diverses déclarations et décisions surtout en 2003, pour placer le sport au centre de l'agenda africain, ce qui lui revient de droit en tant qu'un outil viable de développement, d'intégration et de paix. A l'occasion de ce rassemblement historique des Ministres africains des sports et de leurs experts, la Commission a également invité les représentants du Mouvement des sports et les organisations internationales associées ainsi que nos fédérations continentales.

8. Il a été souligné que le sport est une partie intégrale du programme général de développement social dans le cadre de l'Axe d'intégration régionale de l'Union africaine,

qui traite aussi de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la santé. Ce n'est donc pas une coïncidence que le Département des Affaires sociales s'occupe du programme de sport de l'Union africaine. La réunion a été invitée à faire une répartition judicieuse des prérogatives et des responsabilités entre l'Etat et les associations partenaires, à travers un mémorandum d'accord. Ce partenariat pourrait également se renforcer grâce à la délégation de pouvoir dans la gestion quotidienne des tâches et activités au sein de la communauté sportive.

9. Pour conclure, la Commissaire a déclaré que les critères traditionnels d'évaluation du niveau de développement dans un pays amènent presque tous à reconnaître une augmentation des activités sportives. En Afrique, le nombre croissant de personnes engagées dans les activités sportives, le nombre et la qualité des installations, la reconnaissance de la performance des athlètes à travers le monde, dont plusieurs entrent de plus en plus dans le cercle fermé de l'élite mondiale, témoignent tous de notre progrès notable et rapide. Cette situation constitue un encouragement pour promouvoir la solidarité au sein de la famille du sport africain tout entière. Cet intérêt exceptionnel que portent les populations aux activités sportives en Afrique constitue également un moyen puissant de lutte contre la discrimination et l'exclusion et de promotion de la participation active des femmes et des personnes handicapées à toutes les activités sportives.

c) Allocution d'ouverture de l'invitée d'honneur, S.E. Aster Mamo, Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République fédérale démocratique d'Ethiopie

10. La Ministre éthiopienne de la jeunesse et des sports, S.E. Aster Mamo, a souhaité la bienvenue aux honorables délégués à la première session de la Conférence de l'Union africaine des ministres des sports, en tant qu'acteurs principaux dans le processus qui consiste à tracer la voie à suivre pour la promotion du sport en Afrique. Elle leur a souhaité la bienvenue en Ethiopie et a exprimé sa gratitude à la Commission de l'Union africaine pour avoir décidé de tenir sur le sol éthiopien, cette conférence qui fera date. Elle a signalé qu'en effet, depuis 1957, avec la création de la première confédération sportive sur le continent, la Confédération du Football africain (CAF) dont l'Ethiopie est un des membres fondateurs, le pays a toujours participé activement au Mouvement du sport africain.

11. La Ministre éthiopienne a réitéré que le sport joue un rôle prépondérant dans l'intégration régionale, l'échange culturel, la consolidation de la paix, la promotion des valeurs de la solidarité et la remise en forme physique qui est essentiel pour le développement social et économique. Elle a lancé un appel aux participants pour qu'ils maintiennent l'Afrique au premier point de leur ordre du jour et dans leurs travaux. Elle a ensuite rappelé aux experts que plus tard dans la semaine, les Ministres auront à fusionner leurs forces et leurs talents à l'instar des sportifs pour la promotion des idéaux du sport.

12. La Ministre a insisté sur la nécessité pour les gouvernements de renforcer les relations avec le Mouvement sportif africain et le secteur privé en vue du

développement du secteur du sport. Elle a ensuite invité les participants à accorder leur attention au principe de la « fraternité » dans le sport, pour parvenir à un niveau élevé de performance et donner ainsi au monde le goût de la compétence africaine et de la noblesse d'esprit. Pour conclure, elle a rassuré la réunion de l'appui et de la coopération de son gouvernement. Après quoi, Elle a déclaré la réunion ouverte.

IV. QUESTIONS DE PROCEDURE

a) Election du bureau

13. Après des consultations, le bureau a été élu comme suit :

Président :	Ghana (Afrique de l'Ouest)
1 ^{er} Vice-président :	Algérie (Afrique du Nord)
2 ^{ème} Vice-président :	Cameroun (Afrique centrale)
3 ^{ème} Vice-président :	Tanzanie (Afrique de l'Est)
Rapporteur :	Namibie (Afrique australe)

14. Dans son discours d'acceptation, le président a remercié, au nom des membres du bureau, les délégués pour la confiance placée en eux et a promis d'œuvrer en vue de la réalisation de la vision et de la mission de l'Union africaine dans le domaine du sport.

b) Adoption de l'ordre du jour

15. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

c) Organisation des travaux

16. La réunion a adopté les horaires suivants de travail :

Matinée : 09h00 - 13h00
Après-midi : 15h00 - 18h00

d) Règlement intérieur et autres questions

17. La représentante du Conseiller juridique a fait un exposé sur la procédure en cours pour la tenue des réunions des Ministres. Elle a souligné qu'en absence de règlement intérieur pour les Comités techniques spécialisés, l'Union utilise comme règlement celui du Conseil exécutif. Elle a souligné que les réunions doivent avoir lieu au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Toutefois, les Etats peuvent inviter l'Union à tenir ses réunions hors du siège à condition que l'Etat concerné qui propose d'accueillir une réunion prenne en charge les dépenses supplémentaires qu'entraîne l'organisation d'une telle réunion hors du siège.

18. La Commissaire en charge des Affaires sociales a, par ailleurs indiqué, que le Conseil exécutif doit se réunir deux fois par an en session ordinaire et précise que les langues de travail de l'Union africaine sont notamment :

- l'Anglais
- le Français
- le Portugais
- l'Arabe

19. La représentante du Bureau du Conseiller juridique a également informé les délégués présents que les Etats sous sanction n'ont pas droit à la parole, aux documents, ni le droit de vote lors des sessions du Conseil exécutif. La représentante du Département juridique a enfin souligné que la tenue de toute réunion exige un quorum des deux-tiers des Etats membres.

V. RESUME DES TRAVAUX

Point 3 : Présentation des politique et programme de la Commission de l'Union africaine en matière de sport – Doc. CMS/EXP/2 (I)

20. Le représentant de la Commission de l'Union africaine a présenté le document CMS/EXP/2 (I) sur les politique et programme de la Commission de l'Union africaine en matière de sport. Il a expliqué que le document a été préparé pour servir de directives dans l'élaboration du cadre d'orientation de l'Union africaine sur le sport. Les mission et vision de l'Union africaine sur le sport sont contenues dans le document ainsi que les décisions, défis, objectifs, politiques et programmes prioritaires adoptés précédemment par la Conférence et le Conseil exécutif. Il a souligné que ces politiques et programmes seront mis en œuvre par le Département des Affaires sociales de la Commission de l'Union africaine, sous les auspices de la Conférence de l'Union africaine des Ministres des sports. La Commission a demandé à la Conférence de lui signaler toute omission ou irrégularité majeures.

21. Au cours du débat qui a suivi, la réunion a demandé que les rapports précédents des sous-comités du CSSA, par exemple, le projet de Charte du Sport, soient également inclus dans le cadre d'orientation envisagé de l'Union africaine en matière de sport. La plupart des thèmes contenus dans les politique et programme présentés seront discutés à des tables rondes lors des prochains neuvièmes Jeux panafricains qui doivent être aussi mentionnés dans le cadre d'orientation envisagé. La réunion a également préconisé un domaine d'intervention séparé pour le sport et la communication, notamment la vulgarisation du sport et l'accès à l'information sur les activités sportives.

22. La réunion a fait les recommandations suivantes concernant le cadre d'orientation à élaborer :

- Inclure les informations recueillies sur l'Afrique dans les thèmes traités dans le document de la Commission ;
- Elaborer un plan d'action assorti d'objectifs réalisables, à joindre en annexe ;
- Inclure une intervention spéciale sur le sport et la communication.

Point 4 : Examen du rapport d'activités relatives à l'Année internationale du Football africain– Doc. CMS/EXP/3 (I)

23. Le représentant de la Commission de l'Union africaine a présenté l'exposé sur ce point. Elle a rappelé que 2007 a été proclamée Année internationale du Football africain (AIFA) par la session de la Conférence de l'Union africaine qui a eu lieu à Khartoum en 2006 et a informé la réunion que l'Année a été par la suite lancée en janvier 2007 à Addis Abeba par la Conférence de l'Union. Plusieurs hautes personnalités ont assisté à cette cérémonie de lancement, qui a été précédée d'un tournoi de football des moins de 15 ans et s'est terminée par un dîner de gala. La Conférence de l'Union a également adopté une Déclaration sur l'AIFA, donnant mandat à la Commission d'organiser un certain nombre d'activités pour marquer l'Année. La Déclaration met en outre en exergue le rôle prépondérant du sport dans le développement politique et socioéconomique. Elle appelle également à la mobilisation de l'appui à l'Afrique du Sud qui abrite la Coupe du Monde de Football en 2010.

24. Le représentant de la Commission a informé la réunion que le programme de l'AIFA a été distribué lors de la session de la Conférence de l'Union, en même temps que le Programme un « Héritage pour l'Afrique » de la Coupe du Monde 2010. A ce propos, la Commission de l'Union africaine et l'Afrique du Sud ont organisé un atelier technique les 6 et 7 mars 2007 à Pretoria (Afrique du Sud), en vue de mettre au point des stratégies pour la mise en œuvre des deux programmes. Un Comité directeur a également été mis sur pied pour récapituler le travail du Comité d'organisation en 15 acquis rapides devant être mis en œuvre d'ici à 2010. D'autres activités relatives aux sports continentaux ont été évoquées, y compris la première session de la Conférence de l'Union africaine des ministres des sports. Les experts ont été ensuite invités à examiner le document, en s'attardant sur les 15 « Acquis rapides. ».

25. Au cours du débat qui a suivi, les experts ont félicité la Commission de l'Union africaine pour avoir préparé le rapport. Ils ont fait observer qu'on aurait dû faire le point de la situation du sport en Afrique. Ils ont en outre exprimé leurs préoccupations devant le manque de vulgarisation et de publicité autour de la Déclaration sur l'AIFA et des activités sportives en général au niveau national. Les experts ont rappelé la proclamation de 2005, Année Internationale de l'Education physique et des sports ainsi que d'autres événements marquants du football sur le continent de 2007 à 2010. Les délégués ont été invités à participer à ces événements. Les 15 « Acquis rapides » devant être mis en œuvre au cours de cette période ont été examinés en détail et adoptés, avec une proposition d'y ajouter la promotion du football dans les pays en situations de conflits. La réunion a réitéré l'importance et les objectifs de l'AIFA et du football en général tout en faisant noter les valeurs négatives attribuées au football. Une délégation a rappelé aux participants que les autres sports ne doivent pas être relégués au second rang en faveur du football. Les participants ont souligné le fait que le sport, y compris le football, est une question multisectorielle exigeant une coopération intersectorielle et inter institutionnelle.

26. La réunion a ensuite fait les recommandations suivantes :

- i. Un inventaire de la situation du sport en Afrique devrait être préparé pour être présenté à la prochaine session de la Conférence des Ministres africains des sports ;
- ii. Toutes les parties prenantes devraient s'engager à vulgariser la Déclaration de l'Union africaine sur l'AIFA dans les Etats membres. Entre autres, des réunions régionales devraient être organisées à cette fin ;
- iii. Les « Acquis rapides » 2007-2010 devraient être mis en œuvre grâce à une approche multisectorielle. Par ailleurs, le football et d'autres sports devraient être inclus dans les programmes de règlement des conflits et autres situations et être organisés pour les enfants et les jeunes vivant dans les installations de réfugiés et personnes déplacées ;
- iv. Même si le football est important et très populaire, d'autres sports aussi devraient être popularisés et promus.

Point 5 : Examen du programme des activités (2005-2010) de l'année internationale du football africain et des activités préparatoires de la Coupe du monde de 2010 – Doc. NO CMS/EXP/4 (I)

27. Le Représentant de la Commission a présenté le programme des activités (2007-2010) de l'Année internationale du football africain et des activités préparatoires de la coupe du monde de 2010 – Doc. N° CM/EXP/4 (I). L'exposé de l'UA a permis de mieux comprendre la décision prise par les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA au cours du 6ème Sommet de l'UA proclamant 2007 « Année internationale du football Africain » et le lancement de l'Année internationale du Football africain au cours de la 8ème Conférence tenue en janvier 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie). L'exposé a essentiellement porté sur le programme des activités de l'Année internationale du Football africain qui a été élaboré au cours de l'atelier tenu à Pretoria en mars 2007 pour mettre en place le programme de l'Année internationale du Football africain et le Programme de la contribution de l'Afrique à la Coupe du monde de 2010. Il a également porté sur les objectifs du programme de l'Année internationale du Football africain, les principaux programmes et autres événements continentaux appuyés par la Commission de l'UA ainsi que le calendrier des événements sportifs.

28. Au cours des débats, les Etats membres se sont félicités du programme des activités et ont exprimé leur soutien à la Commission de l'UA dans la mise en œuvre du programme. Les délégués ont mis l'accent sur la nécessité d'identifier les activités vitales et les étapes importantes pour la réalisation des objectifs de l'Année internationale du Football africain. Ils ont également demandé l'assistance des Etats membres pour que la Commission de l'UA soit informée des principaux événements sportifs. Les participants ont également indiqué que même si la Journée du Sport en Afrique avait été instituée en 1966, les Etats membres ne la connaissent pas assez d'où, la nécessité d'une popularisation plus poussée de la Journée. De même, le Conseil supérieur de Sport en Afrique (CSSA) a demandé aux Etats membres

d'envoyer régulièrement leurs rapports nationaux sur la commémoration de la Journée du Sport en Afrique au CSSA. S'agissant du programme sur le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines, les participants ont recommandé que l'organisation des réunions pour les professionnels des médias en tant qu'activité supplémentaire, soit ajoutée, pour encourager la participation active de toutes les parties prenantes.

29. Pour conclure les recommandations spécifiques suivantes ont été faites:

- i. yy
- ii. yy
- iii. yy
- iv. yy

Point 6 : Examen du Programme de la contribution de l'Afrique à la Coupe du Monde de Football – Doc. CMS/EXP/5 (I)

30. Le Représentant du Comité d'organisation local en Afrique du Sud a expliqué que son exposé portera essentiellement sur le Programme de la contribution de l'Afrique et que un rapport sur la préparation de la Coupe du monde et les aspects organisationnels connexes sera préparé. Il a fait un bref historique du projet en expliquant que les priorités habituelles dans la préparation de l'accueil d'une coupe du monde comprennent la qualité et l'amélioration des infrastructures, l'ambiance et les services ainsi qu'un environnement propice à des activités commerciales. Il a ajouté que l'Afrique du Sud a introduit une quatrième priorité à savoir, la Contribution de l'Afrique. Il a en outre indiqué que le programme de la Contribution de l'Afrique à 2010 est différent de la contribution habituelle étant donné que cette fois-ci les avantages ne seront pas limités au pays d'accueil mais à l'ensemble du continent. Il a informé la réunion qu'à cet égard l'Afrique du Sud a collaboré avec ses voisins et d'autres pays africains pour la réussite de ce projet. Il a ensuite indiqué les objectifs et les principes du Programme de la contribution de l'Afrique en mentionnant, entre autres, la réalisation des objectifs de la Renaissance africaine, le maximum de participation effective de l'Afrique et l'amélioration de l'image globale de l'Afrique. D'autres domaines d'intérêt ont également été mentionnés avec les contributions spécifiques que le programme de la contribution doit viser. Par ailleurs, il a décrit l'engagement des différents groupes et parties prenantes au Programme.

31. Au cours des débats

32. Les recommandations spécifiques suivantes ont été faites :

- i. Les Etats membres doivent appuyer l'Afrique du Sud dans l'organisation de la Coupe du monde 2010 ;
- ii. Une réunion générale des vétérants/sportifs pour promouvoir la contribution à cet héritage doit être organisée ;
- iii. Un appel a été lancé en faveur d'un plan détaillé de mise en œuvre du Programme de la contribution ;

- iv. L'Afrique du Sud doit tenir une réunion avec les équipes africaines qualifiées de la Coupe du monde et de la voie à suivre ;
- v. Le nouveau Bureau élu de la Conférence des Ministres des Sports (CMS) doit participer au Comité directeur ;
- vi. Un Fonds de soutien africain pour la Coupe du Monde 2010 doit être créé.

Point 7 : Examen du rapport sur la restructuration du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) – Doc. CMS/EXP/6 (I)

33. Ce point a été introduit par la Commissaire de l'UA en charge des Affaires sociales. La Commissaire a rappelé la création du Conseil supérieur du sport en Afrique en 1966 dont le mandat politique et technique avait été clairement défini. Elle a souligné le rôle inestimable joué par le CSSA, notamment dans la lutte contre l'apartheid. Elle a fait référence à la résolution de la 19^{ème} session de l'Assemblée générale du CSSA, tenue en 2005 à Abuja, décision indiquant : « la nécessité de repositionner le CSSA par rapport aux nouvelles mutations économiques et socio-politiques sur le continent qui appellent à une nouvelle reconstitution du CSSA ». La Commissaire a mis en exergue les nouveaux développements ayant un impact sur le CSSA, à savoir : la formation de l'Union africaine et de sa Commission, qui a abouti à la restructuration et à un nouveau alignement de ses organes et institutions spécialisées ; l'institutionnalisation de la Conférence des Ministres des Sports de l'UA et la création des futurs comités techniques spécialisés qui fourniront les orientations politiques dans le domaine du sport ; et l'élargissement du Mouvement sportif africain qui offre des services techniques spécialisés. Enfin, les questions suivantes ont été posées : Quelle est réellement le mandat actuel du CSSA, en particulier, après l'avènement de l'UA et l'élargissement du Mouvement sportif, dans un contexte où la lutte contre l'apartheid et le colonialisme a été gagnée ? Le CSSA dispose-t-il de la structure requise pour mettre en œuvre la nouvelle Vision et la Mission de l'Union africaine, et peut-il relever les défis du 21^{ème} siècle et répondre aux attentes des populations africaines ?

34. Au cours des discussions qui ont suivi, les participants ont félicité la Commission pour son rapport et, il a été convenu qu'il servirait de base aux discussions et consultations futures sur la restructuration du CSSA. Un consensus général s'est dégagé sur la nécessité de restructurer le CSSA. Cependant, il a été jugé opportun de procéder à des consultations élargies avec les principales parties prenantes, telles que les représentants des zones du CSSA, processus de consultation qui devrait être coordonné par la Commission de l'UA.

35. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- i) Création d'un Comité en vue d'étudier les options et possibilités et formulation des recommandations concrètes sur la structure du CSSA ;**
- ii) Le Comité devrait être composé des membres du Bureau de la Conférence des Ministres des sports, la Commission de l'UA, deux**

représentants de chacune des sept (7) zones du CSSA, l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Association des confédérations sportives africaines (AASC) et le CSSA. Les membres doivent être sponsorisés par leurs gouvernements ou organisations respectifs ;

- iii) Le Comité devra présenter ses recommandations à la prochaine Conférence des Ministres des sports de l'UA.**

Point 8 : Débat général sur les relations entre les gouvernements et les mouvements nationaux des sports et les organisations internationales

36. Le consultant international recruté par la Commission de l'UA a présenté le sujet. Il a rappelé qu'en 2002 une Charte des bonnes relations entre les Etats, les Fédérations nationales et internationales a été adoptée. Il a indiqué que la Charte tient compte de la nécessité du Mouvement sportif et qu'il a été adopté par les ministres de la Francophonie. En conséquence, selon lui, même s'il est rebaptisé Accord de coopération, le document doit être approuvé par les ministres de l'UA pour assurer le développement pacifique et réussi du sport au niveau national sur le continent. Le Président de la Session a expliqué que le débat concernait l'interprétation du rôle du gouvernement : ingérence ou intervention ?

37. Au cours des débats l'accent a été mis sur l'urgente nécessité d'harmoniser les règles et règlements locaux et internationaux dans l'intérêt du Sport. Dans le même ordre d'idées, la nécessité pour les gouvernements d'élaborer une Position africaine commune sous forme d'Accord de coopération ou de Protocole d'accord mais pas de Charte a été notée.

38. Les recommandations spécifiques suivantes ont été faites :

- i. Le Comité composé sous le point, doit mettre sur pied un régime d'harmonisation des relations entre les gouvernements, les mouvements sportifs nationaux et les l'Organisation sportive internationale ;**
- ii. La Déclaration d'Alger doit être revue conformément aux règles et règlements de l'UA avant de le soumettre pour examen et adoption aux Ministres ;**
- iii. L'UA et le Conseil supérieur du sport en Afrique doivent organiser d'urgence un atelier pour clarifier les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes en utilisant tous les instruments existants ;**
- iv. Une association même internationale, doit être autorisée à sanctionner un pays souverain et les Fédérations africaines doivent s'attacher à manifester leur solidarité envers les Etats africains qui sont traités de façon injuste ;**

- v. **Les gouvernements doivent respecter l'autonomie des Fédérations sportives et s'abstenir de l'ingérence dans leurs affaires quotidiennes ;**
- vi. **Un tribunal d'arbitrage pour traiter les litiges relatifs au sport doit être créé ;**
- vii. **Les Fédérations nationales ont été invitées à respecter les lois des pays où elles se trouvent et les Fédérations internationales doivent respecter les lois de tous les pays membres ;**
- viii. **Les Fédérations nationales doivent essayer de dépendre moins du Gouvernement et de trouver d'autres moyens de financement ;**
- ix. **Les sports africains doivent être inscrits à l'ordre du jour de la réunion UA/UE de Lisbonne à laquelle le Bureau de la Conférence des Ministres de Sport et/ou la Commissaire en charge des Affaires sociales doit participer.**

Point 9 : Information sur :

(a) La préparation des jeux panafricains prévus à Alger (Algérie) en juillet 2007 (Algérie) – Doc. CMS/EXP/9a (I)

39. M. Djaffer Yefsah, Directeur général du COJA (Comité d'organisation des 9^{èmes} jeux africains) a présenté l'état d'avancement des préparatifs des 9^{èmes} jeux africains. Il a souligné que le COJA, qui est présidé par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, était placé sous l'égide du Chef du Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire. Il a cité les différentes Commissions du COJA qui ont été mises sur pied en vue de la préparation des jeux. Il a, par ailleurs, présenté le calendrier des jeux par disciplines, le logo et l'affiche des jeux.

40. Le Directeur général du COJA a mentionné la création du camp africain des jeunes talents pour lequel 12 pays ont confirmé leur participation. Il a fait état aussi d'activités scientifiques et culturelles qui auront lieu durant les jeux. Parlant de l'état des unités sportives retenues pour les 9^{èmes} jeux africains et les 2^{èmes} jeux afro-asiatiques, il a présenté une situation relative aux infrastructures de transport, d'hébergement et de restauration ainsi que celles concernant la santé, la protection médicale et le contrôle dans le domaine du dopage. Il a aussi rappelé que l'Algérie avait ratifié la Convention internationale contre le dopage en sport.

41. Concernant la commercialisation, il a informé la réunion qu'un protocole d'accord avait été conclu et signé entre le COJA et le CSSA qui percevra 30% des recettes afférentes à la promotion des jeux.

(b) Les jeux afro-asiatiques prévus à Alger (Algérie) en juillet-août 2007 – Doc. CMS/EXP/9b (I)

42. Abordant les 2^{èmes} jeux afro-asiatiques, il a indiqué que ces derniers utiliseront le même format que les jeux africains, les mêmes installations et que tout ce qui a été

préparé pour les 9^{èmes} jeux africains servira pour les 2^{èmes} jeux afro-asiatiques. Il a regretté que certains pays n'aient pas pris en considération les dates des 2^{èmes} jeux afro-asiatiques dans la programmation de leurs activités sportives. En effet, certaines compétitions sportives auront lieu entre le 25 juillet et le 6 août, ce qui aura pour conséquence de diminuer le nombre de participants aux seconds jeux afro-asiatiques.

43. Au cours des débats, plusieurs délégations ont félicité l'Algérie pour les efforts consentis dans l'organisation des jeux. Certains délégués ont posé des questions relatives à l'absence de quelques disciplines sportives dans le programme des jeux. Le Directeur général a répondu aux questions posées par la réunion et a donné d'autres informations complémentaires inhérentes à l'organisation et au déroulement des jeux.

44. En conclusion, le Directeur général du COJA a indiqué que les jeux avaient pour objet la promotion de la culture, de la paix et de la réconciliation.

45. Il a été recommandé que :

- i. Les Ministres des Sports de l'UA expriment leur soutien et solidarité au Gouvernement et Peuple d'Algérie pour avoir abriter les 9^{èmes} jeux africains et les 2^{èmes} jeux afro-asiatiques et garantissent leur participation massive.

**(c) La préparation de la Coupe du monde de 2010 (Afrique du Sud) –
Doc. CMS/EXP/9c (I)**

46. Le délégué de l'Afrique du Sud, représentant le Comité d'organisation local de la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud a fourni des informations sur l'état de la préparation de la prochaine Coupe du Monde. Il a axé son exposé sur la phase de lancement de l'opération. Des questions de suivi figuraient en bonne place dans l'exposé. Le délégué a indiqué que depuis que l'Afrique du Sud a été choisi en mai 2004 pour organiser la Coupe du Monde, un certain nombre d'activités importantes ont été entreprises. Il a informé les participants qu'un Comité inter-ministériel de 17 ministres, dirigé par le Premier Ministre a été mis sur pied en 2005 pour la planification et la gestion de la Coupe du Monde de 2010. Par ailleurs, un Accord d'association a été signé entre le gouvernement d'Afrique du Sud et la FIFA dans lequel l'Afrique du Sud a exprimé ses engagements, les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes identifiées et les villes hôtes où les matchs se dérouleront. Il a également informé la réunion des mesures prévues pour la sûreté et la sécurité et des installations pour les médias et les réseaux de radiodiffusions.

47. Le Représentant de l'Afrique du Sud a mis l'accent sur d'autres dispositions institutionnelles notamment les informations actualisées sur les lieux des matchs et l'infrastructure en particulier, les routes et les transports. Il a également déclaré qu'en mai 2007 son gouvernement a mis en place la législation nécessaire pour mener à bien son méga événement. Il a indiqué que des activités étaient en cours pour élaborer un programme de volontaires et un plan des arts et de la culture pour l'événement.

48. Le Représentant du Comité d'organisation local a expliqué qu'un certain nombre de défis restent une cause de préoccupation pour le Comité. Il s'agit de questions telles que des espaces pour les supporters et des camps pour héberger les équipes. En ce qui concerne les espaces pour les supporters, il a été indiqué que même si l'Afrique s'intéresse à leur installation, il est nécessaire de négocier avec la FIFA sur la fourniture « du signal », gratuitement. Il a également expliqué que des dispositions avaient été prises pour utiliser des camps d'hébergement pour les équipes en Afrique du Sud et dans la région mais qu'il est nécessaire de les populariser.

49. Au cours des débats les participants se sont félicités des activités préparatoires entreprises par l'Afrique du Sud pour le mega événement de la Coupe du Monde. La délégation algérienne a lancé une invitation au Comité d'organisation local pour qu'il assiste aux Jeux panafricains prévus en juillet 2007 en Algérie afin de faire la publicité pour la Coupe du Monde. Les délégués ont également proposé la création de Comités d'organisation locaux aux niveaux national et régional pour promouvoir davantage l'événement et coordonner les activités.

50. Il a été recommandé que:

- i. **soient créés, les comités d'organisation locaux, aux niveaux national et régional, pour la promotion à l'avenir, des événements et de la coordination des activités ;**
- ii. **les ministres des sports de l'UA félicitent l'Afrique du Sud pour son travail hardu, son dévouement et** ,

(d) La préparation des 16^{ème} championnats d'athlétisme africains mai 2008, Addis-Abeba (Ethiopie) par l'Ethiopie – Doc. CMS/EXP/9d (I)

51. La délégation éthiopienne a présenté un rapport sur l'état d'avancement de la préparation des seizièmes championnats africains de l'athlétisme prévus du 1^{er} au 5 mai 2008 à Addis Abeba (Ethiopie.) Il a signalé que des événements sont prévus, dont les acteurs seront 23 hommes et femmes; 53 pays africains y participeront. La Fédération éthiopienne de l'athlétisme a effectué la plus grande partie du travail préparatoire. Le Comité national d'organisation et 14 sous-comités se réunissent régulièrement pour, entre autres, coordonner les questions de transport, communication et du média. De grands événements culturels seront également organisés pendant ces championnats. Le principal lieu des événements est prêt et les normes de qualification ont été confirmées en collaboration avec les délégations techniques de la Confédération africaine de l'athlétisme. La sélection des matériels pour la compétition a été faite et les commandes ont été lancées auprès des fournisseurs. Le programme de formation des responsables a été finalisé.

52. Les participants ont accueilli favorablement le rapport et ont félicité l'Ethiopie pour les efforts considérables qu'elle déploie dans l'organisation des seizièmes championnats africains de l'athlétisme. Certains participants ont demandé à la délégation éthiopienne de leur donner un exemplaire du rapport, à toutes fins utiles.

Point 10: Date et lieu de la prochaine réunion

53. La Commissaire de l'UA en charge des Affaires sociales a expliqué que cette session étant la première de la Conférence des Ministres des Sports de l'UA, il était nécessaire d'examiner la fréquence des futures sessions ainsi que la date et le lieu de la deuxième session. Elle a indiqué que pour les autres conférences ministérielles la pratique est de tenir les sessions tous les deux ans pour, entre autres donner aux parties prenantes suffisamment de temps pour mettre en œuvre les décisions et préparer la Session suivante. Elle a toutefois ajouté qu'en raison des importants débats qui ont eu lieu au cours de cette session, la réunion envisage de tenir la prochaine session en 2008 et les sessions suivantes tous les deux ans. Elle a également indiqué que le Bureau récemment élu serait en place jusqu'à la prochaine Session.

54. S'agissant du lieu de la 2^{ème} Session, la Commissaire a rappelé le Règlement intérieur qui avait été distribué auparavant et expliqué que si un Etat membre ne se propose pas pour les accueillir, les sessions se tiennent au Siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie). Il a été jugé opportun que la prochaine Session se tienne hors du Siège de l'UA. Le Chef de la Délégation du Ghana a indiqué qu'après des consultations avec les autorités compétentes son pays se propose d'accueillir la prochaine Session. Il a ensuite été décidé que la question sera soumise aux Ministres pour décision finale.

Point 11 : Questions diverses

55. Au titre de ce point les questions suivantes ont été soulevées:

- i. Le Représentant du HCR a réaffirmé l'importance de la promotion des activités sportives pour les réfugiés en particulier les jeunes. Il a exprimé l'engagement de son organisation à fournir son appui à cet égard.
- ii. La Représentante du Bureau des Nations unies pour le Sport au service du Développement et de la Paix a indiqué que le nouveau Secrétaire général des Nations unies s'est engagé à soutenir le sport en Afrique. Il a été recommandé aux Ministres des Sports de prendre contact avec les Équipes nationales des Nations unies respectives pour l'assistance dans l'inventaire des activités sportives. Par ailleurs, elle s'est déclarée préoccupée par le fait que la réunion n'a pas accordé suffisamment d'importance au sport pour la consolidation de la paix dans les zones de conflits et a rappelé les campagnes connexes dans certains pays.
- iii. Le Président de l'ANOCA a annoncé le Plan de distribution de matériels et d'équipements sportifs aux Réfugiés dans les 7 zones après les Jeux panafricains, en partenariat avec le Comité international olympique. Celle-ci sera suivie d'une distribution dans l'ensemble du continent.

Point 12 : Adoption du rapport

56. Le Rapporteur, Dr. Vetumbavi Veii a présenté le projet de rapport de la réunion des experts aux délégués, pour examen. Ledit projet de rapport a été adopté tel qu'amendé.

VI. CLOTURE

57. Le Président, Dr. Emmanuel Owusu-Ansah, a remercié les délégués et la Commission de l'UA pour leur contribution louable au succès de la réunion.

58. La réunion a été reportée.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2007

Rapport de la pPremiere Session de la Conference de l'UA des Ministres des Sports

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3519>

Downloaded from African Union Common Repository